

sans de Montréal cette année et elle regrette de ne pouvoir faire davantage.

Le palais d'industrie est encore occupé comme arsenal de la Batterie d'Artillerie Volontaire de Montréal, d'après un arrangement fait avec le gouvernement provincial par le comité précédent. Un faible loyer a été également obtenu pour concert, ainsi qu'on peut le voir par les comptes qui sont soumis.

Votre comité considère de la plus haute importance la conversion du palais d'industrie en musée permanent, et tous les efforts doivent être faits pour arriver à ce résultat. Mais s'il y a impossibilité d'arriver à cet arrangement, alors la Chambre devra utiliser le palais de manière à rencontrer les charges énormes qui pèsent maintenant sur la propriété.

Votre Comité de Direction ne peut terminer son rapport sans rappeler qu'à l'Exposition Internationale de Londres, nos produits bruts et nos minéraux ont été seuls représentés, grâce à la négligence que l'on a mise à nommer une commission et au montant peu élevé mis à sa disposition. Si le gouvernement d'alors avait montré un intérêt plus vif pour la postérité manufacturière de la province, s'il avait dès suite nommé la commission lorsque votre chambre a attiré son attention sur les règlements des commissaires de Majesté Britannique, et surtout si une somme suffisante avait été mise à la disposition de la commission, le Canada eut été mieux représenté à l'Exposition Universelle de Londres et on eut mieux jugé du développement des arts et manufactures de notre pays. Toutefois nos produits bruts ont remporté des prix et nous ont mérité une position distinguée parmi les nations; à la Chambre des Arts et Manufactures le devoir de la maintenir et de l'élever encore.

Les comptes du trésorier sont soumis pour être approuvés.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,
(Signé,) WILLIAM RODDEN,

(Signé,) DUNBAR BROWNE
Vice-président.
Sec. pro tem.

BUREAU DES PATENTES.

Nous attirons l'attention des mécaniciens et de nos artisans sur l'annonce des patentes que nous publions sur notre troisième page. Ils verront par le nombre des patentes accordées que le Canada ne le cède guère à aucun pays sous le rapport du génie.

Jusqu'à ce jour le titre des patentes, la date de leur invention, tout jusqu'au titre de l'inventeur n'étaient publiés qu'en anglais dans la "Gazette du Canada," de sorte que c'était caché complètement, à ceux qui ne parlent point cette langue, la connaissance de tant de

travaux utiles. Grâce à la libéralité du ministre d'agriculture, les canadiens-français ne seront plus, sous ce rapport, tenus dans une ignorance à peu près complète. En faisant connaître aux classes ouvrières, au moyen des journaux qu'ils lisent, l'existence des nombreux et magnifiques modèles de tous genres réunis et mis en ordre par les soins de l'ingénieur et persévérant M. Boissonneault, le ministre leur rend un très-grand service.

Nous apprenons avec plaisir que l'on est sur le point de louer une grande partie de la bâtisse Lovell dans le but d'y installer le département des patentes et modèles.

On ne peut mieux choisir. Il est temps que ce bureau soit dans un local digne de l'objet pour lequel il a été établi.

Une autre excellente idée du ministre d'Agriculture, c'est celle de réunir en le même lieu des échantillons de toutes nos richesses forestières des fragments de tous les bois que possède le Canada: on sait l'admiration qui a accueilli la collection de nos bois, lors de leur exhibition en Europe, tant à l'Exposition de Londres qu'entre les mains de M. Quin, le Surintendant des mesureurs de bois: non seulement ces échantillons devraient être étiquetés, mais il faudra un catalogue raisonné du tout.—Les amis du progrès seront réjouis d'apprendre que M. Boissonneault sous les auspices du bureau d'agriculture est activement à l'œuvre de réhabilitation et de réparation de tous les brefs d'invention; les fils d'araignées, la poussière disparaissent comme par enchantement.—Espérons qu'on aura sous peu un local convenable, pour recevoir non-seulement les sept à huit cents modèles maintenant à Québec, mais encore les deux ou trois mille modèles, maintenant à Toronto—que le nom de l'inventeur et sa résidence seront inscrits sur le modèle. Je voudrais de plus un catalogue raisonné de tous les brevets d'inventions imprimé en un volume et distribué dans la Province; et comme les inventeurs sont désireux de s'annoncer je pense qu'ils abonderont dans l'idée que je vais exposer: je veux qu'on leur fasse une demande écrite de duplicate et triplicate de leurs modèles qu'ils fourniront gratis: une salle publique sera louée dans chaque grand centre, à Toronto à Montréal, à Québec; le modèle voulu par la loi suivra le gouvernement dans ses pérégrinations, et les autres, sous la surveillance du gardien, relevant du bureau d'agriculture, seront disposés comme susdit, dans chaque ville tout le long de l'année et plus particulièrement pendant les expositions agricoles qui réunissent dans les villes les cultivateurs, les industriels les plus intelligents de nos campagnes: on pourrait fixer un jour; ce serait la *Fête des arts et métiers.*

REVUE COMMERCIALE.

Potasse par quintal,.....	\$6.70 à 6.75
Perlasse, ".....	6.25 à 6.30
Farine Fine par 196 livres,...	3.75 à 4.00
No. 2, Superfine,.....	4.30 à 4.40
No. 1, ".....	4.55 à 4.60
Fancy, ".....	4.70 à 4.75
Extra, ".....	4.95 à 5.00
Supérieure Extra Superfine, ..	5.20 à 5.30

Blé (H. C.) Blanc par 60 lbs, ..	\$1.05 à 1.10
Blé (H. C.) Rouge ".....	0.92 à 0.97
Pois par 66 livres,.....	0.69 à 0.70
Blé d'Inde par 66 livres,.....	0.45 à 0.47
Orge par 50 livres,.....	0.67 à 0.75
Avoine par 40 livres,.....	0.35 à 0.40
Beurre par livre,.....	0.15 à 0.17
Fromage par livre,.....	0.07 à 0.08